

de sa tenue par tous les organes de publicité du pays. De la part des tenants du gouvernement, ce comportement n'est que la suite logique des efforts qu'ils ont déployés pour atténuer l'intérêt suscité par cet événement. Nous avons tous bel et bien remarqué avec quelle pompe le cabinet a disséminé son armée de ministres à travers le pays, pendant le congrès, dans l'espoir de détourner l'attention de la population canadienne.

Devant l'émoi des députés ministériels et des ministres eux-mêmes, une conclusion s'impose: si seulement ils mettaient la même ardeur et consacraient le même temps à chercher une solution aux nombreux et urgents problèmes que le pays connaît présentement, —entre autres le grave problème du chômage,— qu'à décrier ce rassemblement, peut-être auraient-ils moins à craindre le mouvement de colère qui dresse de plus en plus le pays contre eux.

Le présent débat vise le budget supplémentaire que le ministre des Finances a présenté à la Chambre le 20 décembre dernier. Quelques-unes des mesures que propose ce budget ont été bien accueillies du fait qu'elles tendent à résoudre le chômage, qui prend des proportions inquiétantes. Mais ce sont des mesures à effet lointain, qui ne peuvent en rien atténuer le problème immédiat. On est donc à se demander quelles sont les intentions immédiates du gouvernement à l'égard du chômage en général.

Bien entendu, nous n'ignorons pas que le gouvernement déteste qu'on lui rappelle la situation. Depuis l'avènement du présent régime, le chômage n'a cessé d'augmenter, mais les députés ministériels s'obstinent à prétendre qu'il n'y a presque pas de chômage au pays. Lorsqu'on leur rappelle la gravité de la situation, ils nous accusent d'être des prophètes de malheur, ce qui est devenu un lieu commun, bien que nos critiques soient modérées autant que fondées sur les faits, contrairement aux déclarations extravagantes que le ministre des Finances actuel faisait en 1955, alors que le pays comptait la moitié moins de chômeurs et qu'il s'agissait uniquement de chômage saisonnier. Mais on a récemment observé un changement d'attitude chez les dirigeants du gouvernement à l'égard de cette question. Jusqu'à tout dernièrement, on nous disait qu'il n'y avait pas de crise de chômage, que le pays connaissait simplement un ralentissement économique et que s'il y avait crise, ce n'était que dans l'imagination des membres de l'opposition.

Cependant, lors d'une émission nationale de télévision la semaine dernière, le premier ministre (M. Diefenbaker) a fini par admettre l'existence d'une récession économique; il s'est toutefois empressé d'ajouter que cette

[M. Michaud.]

récession est attribuable à la mauvaise administration des libéraux qui l'ont précédé au pouvoir avant 1957.

Si le gouvernement a mis plus de trois ans à s'apercevoir de la gravité du problème, il ne faut pas compter sur une solution rapide. On sait que la rapidité, l'esprit de décision et la prévoyance ne sont pas le fort du gouvernement. Prenons donc notre mal en patience, car le premier ministre lui-même nous a promis que, tant qu'il serait à la tête du pays, personne ne serait victime du chômage.

Entre-temps, et malgré les promesses solennelles du premier ministre, le chômage s'aggrave et fait des victimes. Dans ma province du Nouveau-Brunswick, le niveau du chômage est au moins deux fois plus élevé qu'en Ontario. On estime que, dans certains secteurs de la province, le cinquième au moins de notre main-d'œuvre chôme à l'heure actuelle, alors que notre revenu moyen par tête ne représente que les deux tiers de la moyenne pour tout le pays et ne dépasse pas beaucoup la moitié de celle des provinces plus riches.

Il n'est donc pas étonnant que notre population quitte la région par milliers tous les ans afin de trouver de l'emploi dans un autre pays,—paradoxe frappant de notre politique d'immigration. Mais ce sont là des questions qu'il ne faut pas mentionner si nous ne voulons pas être accusés de manquer de patriotisme, de desservir notre pays, de le trahir, et même d'être des «prophètes de malheur». Quelle comédie pour un gouvernement qui veut cacher sa propre incompetence et sa banqueroute complète dans le domaine des idées!

Pour ma part, j'estime avoir reçu un mandat de la population que je représente à la Chambre. Ce mandat me demande d'exposer sans crainte, à tout moment, ce dont ont besoin et ce que requièrent mes mandants. J'ai toujours essayé de le faire jusqu'ici et je m'y efforcerai encore tant que cette tâche me sera confiée. Aucun reproche de la part du gouvernement ne me fera taire ni m'abstenir de ce que j'estime être mon devoir.

Je dis maintenant qu'il existe, dans la circonscription que je représente aussi bien que dans d'autres régions du Nouveau-Brunswick, certaines conditions qui sont intolérables dans un pays aussi riche que le nôtre; j'ajoute que pareilles conditions sont à la honte du gouvernement qui les tolère. Les habitants de ma circonscription et de ma province méritent mieux, pour tout héritage, que l'obligation où se trouvent un grand nombre d'entre eux de prendre le chemin de l'exil dès qu'ils ont l'âge de travailler. On me dit que plus de 50 personnes d'une paroisse comptant environ 200 familles ont dû à regret aller chercher du travail aux États-Unis l'an dernier. Et